

La fédération faîtière de l'aéronautique et de l'astronautique suisses tient ses assises à Lucerne

Aérosuisse réclame l'égalité de traitement pour le secteur aéronautique suisse, afin qu'il demeure concurrentiel

Aérosuisse, fédération faîtière de l'aéronautique et de l'astronautique suisses, réclame de la Confédération, à divers niveaux, un engagement clair en faveur d'une aviation suisse compétitive. L'Assemblée générale, tenue le 24 septembre dans le Musée Suisse des Transports à Lucerne, a été centrée sur les „distorsions internationales de la concurrence“.

Paul Kurrus, Président d'Aérosuisse, a évoqué l'„ampleur historique“ de la crise qui s'est abattue sur l'aviation mondiale: „c'est d'un "décrochage" en bonne et due forme que notre branche a souffert à la fin de l'année dernière“. Le trafic passagers en Europe a baissé de près de dix pour cent, la chute du trafic cargo étant même supérieure à 20 pour cent. Au cours du seul premier trimestre 2009, la crise aura causé la perte de plus de 24'000 emplois liés à l'aéronautique en Europe.

Une urgente nécessité: amélioration de la compétitivité

Compte tenu d'un tel arrière-plan, il est instamment réclamé du monde politique qu'il crée, pour ce secteur aéronautique si essentiel à notre économie nationale, des conditions générales plus favorables. Les compagnies aériennes helvétiques doivent s'affirmer au plan international. La compétition devient de plus en plus internationale, mais pas les lois ni les réglementations, a constaté Paul Kurrus.

Ces „distorsions internationales de la concurrence“ ont constitué le thème principal de l'Assemblée générale d'Aérosuisse. Un sujet dont ont débattu Jean-Daniel Gerber (Secrétaire d'État et Directeur du Seco), Peter Müller (Directeur de l'Office fédéral de l'aviation civile), Gaudenz Ambühl (COO de Swiss), Robert Deillon (Président de l'association des aéroports) et Ulrich Schulte-Strathaus (de l'Association of European Airlines).

La formation aéronautique doit incomber à la Confédération

Il y a 15 ans, la Confédération consacrait plus de 25 millions de francs par année à la seule formation civile de pilotes en Suisse. Aujourd'hui, cet apport n'est plus que de 1,2 million. Aérosuisse réclame donc que davantage de ressources fédérales soient à nouveau dédiées à la formation professionnelle aéronautique. Dans certains États de l'UE, la totalité de la formation de pilote de ligne est prise en charge par l'État. En Suisse, un futur pilote doit y subvenir lui-même (ou son employeur). Avec la révision actuellement en cours de la Loi sur l'aviation, il est impératif, du point de vue d'Aérosuisse, de remédier à ce désavantage concurrentiel de la Suisse.

Non à de nouveaux impôts et émoluments

Aérosuisse rejette aussi catégoriquement la taxe de surveillance réclamée avec la révision de la Loi sur l'aviation, une telle taxe équivalant à un nouvel impôt. Aujourd'hui déjà, le secteur aéronautique verse des redevances et des taxes pour toutes interventions de l'État. Imposer encore des charges financières supplémentaires ne fera qu'aggraver l'affaiblissement des "ailes helvétiques".

Les coûts de sécurité liés à la souveraineté sont du ressort de la Confédération

Il règne une unanimité politique sur le fait que les coûts de sécurité dans l'aviation, liés à la souveraineté, doivent être pris en charge par la Confédération. Dans la réalité toutefois, ce sont les passagers (au travers des redevances aéroportuaires), de même que les compagnies aériennes et les aéroports, qui payent aujourd'hui les coûts associés à la police et à la lutte contre le terrorisme. Sur ce point aussi, Aérosuisse exige une égalisation avec de nombreux autres pays, dans lesquels sans exception, l'État assume partiellement ou entièrement ces coûts de sécurité.

Non à des solutions régionales en matière de commerce d'émissions

Aérosuisse refuse aussi clairement toute attitude de "cavalier seul" en Europe, en matière de commerce d'émissions. N'étant pas membre de l'UE, la Suisse n'a pas à s'impliquer dans ce système complexe et générateur de coûts, tant que celui-ci n'aura pas été adopté au niveau mondial, insiste Paul Kurrus. „Alors seulement parviendra-t-on à une égalité de traitement pour tous, un commerce des émissions devenant de ce fait pertinent, même si l'aviation ne cause que deux pour cent des émissions mondiales de CO₂“, complète-t-il.

Aérosuisse Award pour l'ancien Directeur de l'aéroport de Berne

Pour ses grands services rendus à l'aéroport de Berne, son Directeur Charles Riesen (retraité depuis fin 2008) s'est vu récompensé par l'Aérosuisse Award de cette année. En particulier, Charles Riesen est brillamment parvenu à créer, chez une majorité de riverains, une opinion favorable à l'aéroport régional. Ainsi, pour une extension globale de la piste également, un large consentement a-t-il été obtenu par les urnes.

Changement au Comité d'Aérosuisse

Walter Stünzi (Rega) et Roland Bentele (aéroport de Zurich) se sont retirés du Comité d'Aérosuisse. Ils sont remplacés par Ernst Kohler (Directeur administratif de la Rega) et par Rainer Hildebrand (COO de l'aéroport de Zurich). L'effectif des membres d'Aérosuisse comprend environ 140 entreprises actives dans le secteur aéronautique et astronautique helvétique, soit un doublement en l'espace de dix ans.

Fondée en 1968, AÉROSUISSE sauvegarde en tant que fédération faîtière les intérêts de l'aéronautique et de l'astronautique helvétiques, et assure leur base d'existence à long terme. Elle influe sur l'aménagement des fondements légaux dans le domaine de l'aéronautique et de l'astronautique. AÉROSUISSE compte actuellement parmi ses membres environ 140 sociétés et organisations, des compagnies aériennes de lignes et charter, les aéroports nationaux et régionaux, des aérodromes, des sociétés de dédouanement, la sécurité aérienne, des sociétés de maintenance, des fabricants d'aéronefs et de composants, des firmes de l'industrie spatiale, des écoles d'aviation, des entreprises prestataires à orientation aéronautique, et toutes les fédérations "de poids" appartenant aux "ailes helvétiques".

Contact: Paul Kurrus, ancien conseiller national, Président; téléphone: 061 582 35 12